Deuxième année. — N° 41 INTERESSER ET INSTRUIRE Samedi, 21 Février 1891

La Sentinelle

Journal économique et littéraire, paraissant à la Chaux-de-Fonds tous les jours sauf le lundi

Le Numéro 5 Centimes | avec un résumé des nouvelles politiqes étrangères | Organe de l'Union des Sociétés ouvrières | Le Numéro 5 Centimes

Rédaction et Administration:
4, Rue du Stand, 4
La rédaction rendra compte de tout ouvrage dont il lui sera envoyé deux exemplaires

GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Du 1er Octobre 1880

Arrivées de	M.	M.	M.	M.	S.	S.	S.	S.
Locle	5 32	7 52	9 20	12 —	3 22	5 40	8 07	10 45
Morteau	—	—	9 20	—	—	5 40	8 07	10 45
Besançon	—	—	9 20	—	—	5 40	—	10 45
Les Ponts	—	—	8 20	—	4 45	—	9 20	—
Neuchâtel	—	*7 51	9 28	12 50	5 33	—	9 31	—
Genève	—	—	—	12 50	5 33	—	9 31	
Bienne	—	8 32	11 15	12 10	5 —	6 35	9 42	—
Berne	—	8 32	11 15	12 10	5 —	6 35	9 42	—
Bâle	—	—	11 15	—	—	6 35	9 42	—

* A partir du 15 avril 1891.

Du 1er Octobre 1890

Départs pour	M.	M.	M.	M.	S.	S.	S.	S.	S
Locle	—	6 10	8 —	9 45	1 50	3 30	5 40	7 20	9 47
Morteau	—	—	8 —	9 45	—	—	5 40	7 20	—
Besançon	—	—	8 —	9 45	—	—	5 40	—	—
Les Ponts	—	—	9 35	—	2 10	—	6 15	—	9 50
Neuchâtel	5 41	—	9 30	—	1 55	—	5 50	*8 20	—
Genève	5 41	—	9 30	—	1 55	—	5 50	—	—
Bienne	5 36	—	8 32	10 —	2 40	3 50	6 48	—	—
Berne	5 36	—	8 32	10 —	2 40	3 50	6 48	—	—
Bâle	5 36	—	8 32	—	—	3 50	—	—	—

* A partir du 15 avril 1891.

ABONNEMENTS
Un an . . . . . Fr. 10 —
Six mois . . . . . „ 5 50
Trois mois . . . . . „ 3 —
Abonnement annuel par mois 1 fr., payable d'avance.

ANNONCES
10 ct. la ligne ou son espace. Pour les demandes d'emploi 5 ct. la ligne.

MEMENTO

Salle de lecture (gratuite). — Ouverture de 8 à 10 heures du soir, salle No 31, 2me étage du Collège industriel.
Orchestre l'Espérance. — Répétition à 8 1/2 h. du soir, au local, Brasserie Hauert.
Orphéon. — Répétition générale à 8 3/4 h. du soir au local. — Par devoir.
Echo de la Montagne (Section de chant). — Répétition ordinaire à 8 3/4 h. du soir, rue de la Loge, 11. — Amendable.
C. A. S., Section Chaux-de-Fonds. — Réunion à 8 1/2 h. du soir, au local, (rue Neuve, 2).
Union chorale. — Répétition vendredi, 20 courant, à 9 h. du soir, au café Lyrique.

Listes des principaux étrangers

ayant logé le 19 février dans les hôtels de la Chaux-de-Fonds.

Fleur-de-Lys: MM. Abel, Stockholm — Cahen, Paris — Chambart. Paris — Robin, Paris — Heimer, Pforzheim — Kohn, Berlin — Guggenheim, Stuttgart — Berg, Allemagne — Zipper, Lemberg — Israel, Paris — Schmidt. Allemagne — Mathieu, Strassbourg.
Guillaume-Tell: M. Jouan, France.
Balance: M. Wolf, Alsace.
Aigle: M. Bruchon, France.
Gare: M. Accormero, Italie.

SOMMAIRE:

Chronique. — Nouvelles étrangères. — Confédération suisse. — Nouvelles des cantons. — Chronique locale. — Poésie. — Dépêches. — Feuilleton: La Fugitive, par Jules Claretie. — Annonces.

Chronique

Puisqu'il est de mode de parler de la haute-pègre, faisons comme tout le monde, et parlons-en. L'historiographe futur qui voudra écrire les faits et gestes de notre queue de siècle aurait grand tort d'en prendre les principaux éléments dans nos quotidiens. S'il lui était donné, dans cent ans, de pouvoir plonger son crâne d'érudit dans un amoncellement de gazettes, telles que celles que nous parcourons tous les jours, j'ose croire qu'il en ressortirait épouvanté. Cela n'arrivera heureusement pas, nos journaux, comme nos livres d'ailleurs, étant imprimés sur de si mauvais papier qu'il se sera émietté et désagrégé bien longtemps avant qu'un siècle se soit écoulé.

Nous autres, qui avons l'habitude de cela, nous n'y prenons plus garde. Chaque fois que nous déplions un journal, nous nous délectons à la lecture de quelque assassinat condimenté, et bien volontiers, nous nous écrierions : « Ah ! je me baigne dans les roses ! »

Il y a au fond de nous tous une bête fauve qui sommeille ; nous hurlerions si l'on nous disait que nous sommes assez semblables à ces vauriens de Londres qui chahutèrent le jour où la police se livrait à des recherches pour découvrir l'assassin de Mme Frances. La scène a été décrite par le *Daily News*, elle est saisissante et jette un jour tout particulier sur la moralité d'une partie de la population de la vertueuse Albion.

« Une foule s'était rassemblée le soir sous l'arche où le corps encore palpitant et chaud a été découvert par le constable, quelques secondes à peine après que le meurtrier eût fait son œuvre. Plus d'une boîte d'allumettes fut dépensée par des êtres à moitié abrutis en cherchant la marque placée par la police sur le mur du tunnel, une croix grossièrement tracée, pour indiquer le lieu exact du crime. Les brûleurs d'allumettes et les créatures riaient, plaisantaient, juraient à qui mieux mieux. Trois fois, en moins de dix minutes, quelque grossier personnage s'amusa à saisir une femme dans la foule et à lui montrer « comment Jack a dû faire ça ». Un orgue-piano bruyant se mit à jouer et garçons et filles de danser, les premiers hurlant un chœur improvisé sur les exploits de Jack. »

Et cependant, à tout prendre, si l'on tient compte de la mauvaise éducation, des exemples déplorables, de tous les instincts vicieux développés en ces êtres par la plus épouvantable et la plus noire des misères, lequel est le plus à blâmer du voyou londonien qui cherche le lieu exact où s'est commis un crime, ou du lecteur qui se plonge fiévreusement dans la lecture de l'assassinat, se complaît dans les détails, ne saute pas une ligne du récit qu'un reporter trop complaisant lui sert en pâture !

* * *

MM. les assassins ne se contentent plus de la réclame que leur fait la presse. Il ne leur suffit pas de savoir qu'on les portraicture et qu'ils ont des centaines de biographes, il leur faut plus que cela. Ne voilà-t-il pas qu'ils se mettent à écrire leurs mémoires. On se souvient avec quel empressement les journaux français reproduisaient les poésies légères d'un assassin qui avait nom Marchandon, sauf erreur. Depuis que j'ai appris que le vilain sire Eyraud avait publié un livre qu'il intitula « Mes prisons », ni plus ni moins qu'un Silvio Pellico, je m'attends chaque matin à en lire des extraits dans l'un quelconque des journaux à scandales. Il est même étonnant que le *Figaro*, toujours en quête de primeurs, n'ait pas acheté à Mlle Eyraud les bonnes pages de ce livre. Ce serait on ne peut plus flatteur pour les écrivains français.

Il paraît que la fille de l'assassin de Gouffé colporte cet étrange livre qui aura sans doute beaucoup de succès, et peut-être un tel succès qu'un de ces quatre matins un jeune littérateur méconnu et déséquilibré s'avisera de se payer cette fantastique réclame : se faire guillotiner pour faciliter l'écoulement de son ouvrage.

Le moyen serait un peu désagréable, mais la vente de l'ouvrage assurée. La gloire ne se conquiert pas sans quelques sacrifices.

* * *

En vérité, je ne sais pas pourquoi on rit de ces choses ; c'est sans doute pour n'en pas pleurer... Pensez à ce qu'était le journal autrefois, et à ce qu'il est devenu aujourd'hui ! Grand, fier, digne, avec trop de morgue sans doute, pédant, compassé, doctrinal aussi — on a les défauts de ses qualités — il imposait le respect par sa correction d'attitude, son inflexible droiture, sa véracité, sa loyauté.

Et aujourd'hui, la manie du reportage ayant tout envahi, à quel degré n'est-il pas tombé ? Pour paraître bien renseignés, les reporters ont commencé par inventer, par imaginer toute sorte de détails ; ils ont faussé les faits, altéré la vérité, ils ont blagué. Les lecteurs se sont amusés à ce jeu ; le journal devenant plus familier, s'accommodant mieux à leurs goûts, leur servant les mets qui plaisaient à leur palais, a gagné en lecteurs. Mais ce qu'il gagnait, il le perdait en estime.

Maintenant, il ne se contente plus d'être cancanier, médisant, potinier. Il ne lui suffit plus de courir de loges en loges, il vole de la prison au juge d'instruction, du cachot à la guillotine. Il s'est fait l'historiographe des bandits dont il exalte les hauts faits et les prouesses. Tout entier à la poursuite du faits divers, devenu maniaque du renseignement, le journal n'a pas conscience de son rôle profondément immoral. Avec tous les scélérats, les bandits, les coupe-gorge dont il célèbre les exploits, le journal court à sa ruine.

En vérité ce qui le perdra, c'est ce qui les perd tous : le crime.

W. B.

Nouvelles étrangères

France

Achinoff à Paris. — L'arrivée d'Achinoff à Paris a causé une certaine curiosité. Il serait venu dans cette ville bien moins pour rétablir la vérité sur le bombardement de Sagallo que pour conclure une importante affaire. Achinoff garde le secret de sa demeure pour éviter tous les interrogatoires ; il possède en outre une sorte de talisman qui mieux que toutes les volontés dissipe les interwievs ; c'est son ignorance absolue de la langue ; il ne connaît pas un mot de français.

Mariage Blanc. — Telle pièce qui devait tenir l'affiche pendant un hiver entier, tombe à la seconde représentation — quand ce n'est pas à la première ; — telle autre qui, selon l'argot classique, ne devait pas faire un sou, va jusqu'à la centième. Mystère et étonnement. L'interdiction de *Thermidor* a provoqué un véritable effarement à la Comédie française. Thermidor interdit, il fallait trouver autre chose. On recourut à M. Alexandre Dumas. Celui-ci n'avait pas encore donné à son œuvre le coup de pouce définitif. Un instant, on fut sur le point de monter un drame de M. Richepin ; pour cela, il eût fallu que M. Mounet-Sully jouât le rôle principal. Or cet artiste est consciencieux à l'excès, il lui faut au moins trois mois pour s'assimiler un rôle. A ce premier embarras, ajoutez une mise en scène compliquée.

On recourut en fin de compte à M. Jules Lemaître qui, avec sa bienveillance ordinaire, ne refusa pas d'être aimable. On lui demandait une pièce, il avait une comédie : *Mariage blanc.*

Et voilà pourquoi *Mariage blanc* sera joué à la Comédie française.

Le pouf de Macé-Berneau. — L'inventaire a continué, hier matin, à la banque de la rue Cadet. Les dix-huit mille dossiers vont être transportés chez M. Lissoty, syndic de la faillite Macé-Berneau. On va établir le compte de chaque client, au moyen des sommes déposées et des scandaleux intérêts perçus.

C'est 565,000 francs exactement, en or ou en billets de banque, qu'on a retrouvés dans le coffre-fort, mais Berneau en a certainement emporté bien d'autres !

On prête à M. Lissoty l'intention de défalquer les sommes reçues à titre d'intérêt par les clients de Macé-Berneau, des sommes totales qu'ils ont à réclamer.

Si cette manière de voir est adoptée, une personne ayant versé 5000 francs, par exemple, à Berneau et ayant déjà touché 2509 francs d'intérêts, n'aurait que 2500 francs à produire comme créancier. Mais alors, si le client a touché une somme d'intérêts supérieure à son capital, il devrait donc rembourser de l'argent. Cette théorie sera certainement très combattue par les intéressés.

A la Chambre et au Sénat. — Quelques mots encore au sujet de la Chambre et du Sénat.

Chaque année, le ministre des finances dépose un projet de budget qui n'est lu par personne avant la nomination de la Commission.

Dans les bureaux, chaque candidat se livre à une série de critiques plus ou moins fondées, qui le plus

souvent bouleversent de fond en comble le projet ministériel, et, après de longues discussions, les commissaires sont nommés au petit bonheur.

M. Léon Say et quelques autres députés ont proposé de discuter en réunion publique l'exposé des motifs ministériels et la situation financière du cabinet. Soumettre le projet de M. Rouvier à une discussion préliminaire, c'était en montrer les défauts, c'était fort probablement le projet à reviser, à recommencer en entier peut-être.

A ce jeu le ministre des finances pouvait perdre son portefeuille. Le cabinet a posé la question de confiance; la majorité n'a pas admis la proposition Say.

Après une courte discussion, le Sénat a adopté comme heure légale en France et en Algérie l'heure de Paris.

M. Faye, commissaire du gouvernement, a soutenu le projet de loi qui tend à empêcher qu'on ne prenne, presque partout en Europe, l'heure anglaise de Greenwich.

Il est moins important pour l'intérêt public, dit le commissaire, d'avoir en chaque localité une horloge réglée sur le soleil que de disposer d'un point de départ absolument sûr. Or, il existe une différence de 27 minutes entre les deux points extrêmes de la France, de l'est à l'ouest. Mais, dorénavant, l'heure sera la même sur tout le parcours du territoire et cette heure sera celle de l'Observatoire de Paris.

Allemagne

A propos du mot socialiste. — Le mot socialiste est-il une injure? Cette question a été soumise, il y a quelques jours, au tribunal correctionnel de Leipzig. Un habitant de cette ville avait lancé à un autre, avec lequel il était entré en discussion, cette épithète qui devait, dans sa pensée, remplacer avantageusement tous les arguments: « Espèce de socialiste! » La personne ainsi attaquée s'était considérée comme outragée et s'était décidée à porter plainte devant la justice de son pays. Le tribunal de Leipzig en a délibéré solennellement et a décidé que le mot « socialiste » ne peut être considéré comme injurieux, pas plus que le mot « libéral » et que le mot « conservateur ». Les motifs du jugement sont piquants. On y trouve ceci entre autres: « Attendu que chaque parti s'imagine qu'il est seul dans le vrai... Attendu que le parti socialiste s'est convenablement conduit jusqu'ici,... publiquement du moins. »

Belgique

Un prévenu qui tient à être condamné. — C'est aujourd'hui que vient devant le tribunal de Bruges, l'affaire Rochefort-Canivet.

Si M. Canivet répond à l'assignation lancée contre lui, on verra ce qui ne se voit pas souvent :

La victime niant avoir reçu des coups, le prévenu persistant à soutenir quand même qu'il les a donnés.

Tous les efforts de M. Rochefort tendront à innocenter son adversaire, tandis que M. Canivet se démènera de son mieux pour obtenir comme une faveur d'être condamné.

On peut même dire que sa satisfaction se mesurera à la gravité de la peine qui sera prononcée contre lui.

Tout à fait fin de siècle, n'est-il pas vrai, ce procès où les deux parties en présence s'en veulent à mort et où cependant l'acquittement du prévenu n'aura pas de plus chaud partisan que son irréconciliable ennemi.

Confédération Suisse.

Importation du bétail. — Pendant l'année 1890, on a importé en Suisse 442,288 têtes de bétail pour une valeur totale de 74,013,267 fr., qui se répartissent comme suit: 9897 chevaux de plus d'un an pour 5,884,570 fr.; 161 mulets pour 59,270 fr. 399 ânes pour 62,273 fr.; 649 poulains d'un an au plus pour 150,336 fr.; 56,002 bœufs et taureaux avec dents de remplacement pour 29,206,916 fr.; 47,241 pour la boucherie pour 25,185,282 francs; 8,761 pour la ferme, pour 4,131,634 francs; 28,729 jeunes têtes de race bovine sans dents de remplacement pour 4,254,287 fr.; 4106 veaux de moins de 6 semaines pour 227,879 fr.; 182,537 porcs pour 18,635,641 fr.; 121,885 moutons 4,073,059 fr.; 3,388 chèvres pour 76,403 fr.

Cette statistique est on ne peut plus probante. Les partisans du libre-échange ont prouvé, maintes et maintes fois que la Suisse ne pouvait se suffire à elle-même et que puisqu'elle devait recourir pour son alimentation aux pays qui nous environnent, il était ridicule de sa part de frapper d'un droit de douane les substances alimentaires qui lui sont indispensables. Laissant de côté les chevaux, les mulets et les ânes, pour ne nous occuper que du bétail de boucherie, nous voyons qu'on a importé l'an passé 431,381 pièces de bétail représentant fr. 68,007,254.

Nous avons vraiment bien le droit, en regard de ces chiffres éloquents, de jouer aux malins, d'imaginer des tarifs de combat, de parler de favoriser l'agriculture.

Il y a là un fait dont l'évidence saute aux yeux. La Suisse est tributaire des pays voisins, en ce qui concerne la viande de boucherie. Imposer des droits d'entrée sur des choses nécessaires et indispensables, ce n'est pas encourager l'agriculture nationale et favoriser les paysans, c'est tout simplement frapper les consommateurs d'une taxe incompréhensible que rien ne justifie, pas même le désir d'emplir les coffres de la Confédération... qui n'a pas besoin de tant d'argent ou d'or.

Evêché de Lausanne et Genève. — Les catholiques de Lausanne ont signé une adresse au pape Léon XIII le conjurant de conserver à la paroisse de Lausanne son vénéré doyen, vu sa santé précaire et l'affection que lui témoigne toute la population de Lausanne.

Le gouvernement de Fribourg a reçu par une circulaire du cardinal secrétaire d'Etat Rampolla la confirmation que le pape avait nommé M. le curé de Lausanne Deruaz comme successeur du cardinal Mermillod à la chaire épiscopale de Lausanne-Genève. Il est déclaré dans la bulle que Léon XIII fait cette nomination dans l'intention d'amener le règlement de la question épiscopale à Genève.

L'élu devra chercher, dans la mesure de ses forces, à soutenir l'université catholique de Fribourg.

Nouvelles des cantons

Argovie. — *Invalidation d'une élection.* — Il y a quelque temps, les électeurs du district de Zofingue avaient nommé M. Jaggi président du tribunal. Le Conseil d'Etat a cassé cette élection. La Constitution dit en effet que pour remplir les fonctions de président du tribunal, il faut être juriste ou avoir fonctionné comme juge pendant quatre ans. Or M. Jaggi ne remplit ni l'une ni l'autre de ces conditions.

— *Revision de la Constitution.* — La pétition réclamant la revision de la Constitution et l'élection par le peuple des membres du gouvernement et des deux députés au Conseil des Etats est déjà couverte de plus de 5000 signatures. La question sera donc posée au peuple. Il y a six ans à peine que la Constitution actuelle est entrée en vigueur.

Glaris. — *Journée normale de 10 heures.* — La proposition de l'union glaronaise des ouvriers demandant que la Landsgemeinde soutienne d'une pétition auprès du Conseil fédéral la journée normale de 10 heures a été abandonnée. Le Landrath par contre préparera un projet de loi cantonale pour toutes les industries qui ne sont pas du ressort de la loi fédérale sur les fabriques.

La Landsgemeinde de Glaris est fixée au dimanche 3 mai.

Fribourg. — *Chute mortelle.* — Mardi, un ouvrier du nom de Christ, travaillant à la carrière au-dessus de la ville, est tombé du pré de l'hôpital dans l'abîme. C'est en voulant pousser en bas une motte de terre qu'il perdit l'équilibre.

On l'a relevé à l'état de cadavre.

Le malheureux était père de deux enfants en bas âge. Sa famille recevra une assez forte indemnité, car les ouvriers de l'entrepreneur Winkler, pour le compte duquel il travaillait, sont assurés contre les accidents.

Vaud. — *Incendie.* — Le stand de la Rouvenaz à Montreux a été entièrement détruit hier matin par un incendie; ce bâtiment devait du reste être démoli pour l'arrangement de la place.

Chronique locale

Syndicat des menuisiers-ébénistes-charpentiers. — Le Syndicat des menuisiers-ébénistes-charpentiers était réuni hier en Assemblée générale au Café de la Place. Une cinquantaine de membres étaient présents. M. Coquard, président, a donné quelques renseignements desquels il résulte qu'une lettre a été adressée aux patrons menuisiers pour leur annoncer la constitution d'une Commission de travail chargée d'éla-

---

40 *Feuilleton de LA SENTINELLE*

LA FUGITIVE

par Jules CLARETIE

XIV

Le dessous de Londres.

Un cercueil! Et cette idée lui monta au front comme un flux de sang. Une hallucination soudaine s'empara de la pauvre fille. Elle se vit, à la lueur de cette chandelle dont le suif tombait sur les draps en goutelettes grasses, elle se vit couchée dans ce lit, lit de hasard, lit volé, où quelque fille, quelque misérable, quelque meurtrière peut-être, s'était roulée, la veille, et elle se vit pâle, morte, jetant au plafond, d'où pendaient des toiles d'araignée, son dernier soupir.

Alors, effarée, elle bondit hors de cette boîte dont les parois lui semblaient les planches de la bière, et elle se précipita vers l'escalier, sans lumière, poussant des cris qui firent grogner sur leurs matelas les femmes soudain réveillées, et répétant, éperdue :

— Patrick! Patrick! Patrick!

Patrick entendit cette voix. Il était assis sur un escabeau, la tête appuyée contre la muraille, regardant machinalement, dans un coin du bouge, des Chinois qui jouaient une partie quelconque, avec des pièces de monnaie rondes percées d'une croix au milieu.

En reconnaissant la voix de Geneviève, il sauta sur lui-même et courut à l'escalier que descendait follement la jeune fille au risque de se briser le crâne.

L'Irlandais la reçut dans ses bras.

— Qu'y a-t-il donc?... Qu'y a-t-il? fit-il avec angoisse, les yeux pleins d'éclairs, comme pour braver le danger couru.

— J'ai peur! Partons d'ici! J'ai peur!... Là-haut... les femmes!

— Que vous a-t-on dit, que vous a-t-on fait, Geneviéve?

— Rien... Je ne sais pas.... Mais j'ai peur!... Ah! la pluie, le froid, tout, Patrick, mais pas cet enfer! J'ai peur! j'ai peur! j'ai peur!

Elle entrainait Patrick vers la porte et les hôtes du Prince de Galles échangèrent entre eux des regards pleins de gouaillerie.

— Difficile, la petite!

— Trop dégoûtée, eh! ma fille!

— Un palais pour cette reine!

— Des coussins! Du velours! Garçon! un sopha pour la princesse!

— Bon voyage, milady!

— N'oublie pas ton amoureux, la jolie blonde!

— Comment vont tes pauvres pieds? — expression d'argot spéciale à l'Angleterre et qui raille et qui soufflète comme un lazzi insultant.

Geneviève passait sous ces regards narquois, sous ces paroles visqueuses ou insolentes, et Patrick se sentait prêt à relever chacune de ces injures, mais c'eût été exposer la pauvre enfant à des insultes plus graves. Il franchit la porte sous une pluie de quolibets, d'éclats de slang et de rires pendant que le propriétaire du Prince de Galles haussait les épaules en guise de pitié en regardant s'éloigner ces étranges clients.

— Qu'est-ce qu'elle croyait donc trouver là-haut? dit le gros homme en ricanant; un lit de feuilles de roses?

Une fois dans la rue, Geneviève revint brusquement à elle-même. L'espèce d'hallucination hideuse qui s'était emparée d'elle se dissipa brusquement.

— Oh! le mauvais rêve, dit-elle, et un rêve sans sommeil!

— Je tremblais qu'on ne vous eût frappée, dit Patrick.

— Oh! non! Et après tout, j'ai peut-être été folle! Ces malheureuses qui dormaient accablées ne me voulaient point de mal! Mais c'était si affreux, cette chambre!... Y rentrer me semblerait horrible, et pourtant...

— Pourtant?... dit Patrick, épiant avec angoisse les paroles de la jeune fille.

Geneviève sourit tristement dans l'ombre.

— Pourtant, dit-elle avec douceur, je n'ai plus la force d'avancer!... J'avais trop compté sur moi!... Je n'en puis plus!

— Il faut cependant marcher... marcher encore, Geneviève... Nous ne pouvons demeurer là, dans la rue. Ce brouillard est glacé!

— Où voulez-vous aller?

— Je n'en sais rien... Dans un autre asile!... Mais rester ici, c'est impossible! Tenez, vos vêtements sont humides... Ce brouillard a transpercé le châle de la pauvre Chiendent... Il faut marcher... Je vous en prie, Geneviève, je vous en supplie!

Il la pressait dans ses bras et sentait avec une terreur croissante, plier ce frêle corps de la jeune fille, semblable à une liane qui pendrait sans appui. Ses mains cherchaient les mains de Geneviève, ces mains chaudes, fiévreuses qui lui semblaient si douces et qui l'effrayaient.

Patrick maudissait maintenant cette fuite insensée à travers Londres, dans la nuit, et il levait vers le ciel noir un regard plein d'angoisses, appelant, implorant un reflet d'aurore.

borer un tarif, et pour les prier de ne pas entreprendre de travaux à bas prix avant l'adoption de ce tarif.

On a discuté dans cette Assemblée la création d'un bureau d'embauche. A certaines critiques qui se sont produites concernant ce bureau, il a été répondu par divers membres que ce bureau n'avait pas la prétention de régler du jour au lendemain la situation des ouvriers. Il est introduit pour faciliter les ouvriers sans travail et leur épargner de longues et trop souvent inutiles démarches; il ne fera d'ailleurs que rendre d'excellents services aux patrons qui pourront toujours s'y adresser lorsqu'ils auront besoin d'ouvriers. Cette institution qui répond à un véritable besoin existe dans nombre de villes. Souhaitons qu'il s'organise au plus tôt; une fois qu'il fonctionnera, on en reconnaîtra immédiatement tout le mérite.

L'Assemblée s'est également occupée de son adhésion à l'Union des travailleurs sur bois. Elle a décidé d'envoyer dimanche prochain deux délégués à Berne, pour s'y entendre avec le Comité central de cette Union. Elle fait une seule réserve. L'organe de cette Union le *Holzarbeiter*, obligatoire pour tous les membres, ne paraît malheureusemeut qu'en allemand. Il renferme quantité de renseignements et d'informations utiles et même indispensables aux menuisiers, aux charpentiers et aux ébénistes. Or les $^2/_3$ des membres du Syndicat de la Chaux-de-Fonds ne parlent que le français. Il serait désirable que cet organe parût également dans cette langue. A lui seul, le Syndicat de la Chaux-de-fonds ne peut prétendre arriver à ce résultat. Il est grand dommage que les charpentiers-menuisiers des autres centres romands ne fassent pas partie de l'Union des travailleurs sur bois. Leurs collègues de la Chaux-de-Fonds désireraient fort les y voir entrer et les engagent vivement à demander leur adhésion. C'est un sérieux avantage pour tous les syndicats des travailleurs sur bois que d'être appuyés et soutenus au besoin par une association aussi forte et aussi bien organisée. Du jour où plusieurs syndicats romands en feraient partie, la question d'une organe en deux langues s'imposerait.

Dans cette assemblée, il a également été décidé de s'approcher des collègues du Locle et de les inviter à reconstituer leur syndicat. Les menuisiers et charpentiers de cette localité qui liront ces lignes voudront bien se réunir, le dimanche 7 mars, à 2 heures, au Café Schleppi, au Locle, où des délégués de la Chaux-de-Fonds se rendront à leur tour. Nous les prions instamment, par la voie de la *Sentinelle*, de se rendre à cette convocation. Entre deux localités aussi rapprochées, l'entente des ouvriers appartenant aux mêmes parties s'impose. Nous voulons espérer que les menuisiers et les charpentiers du Locle ne l'oublieront pas.

Telles sont, en gros, les décisions prises dans cette réunion. Le syndicat des menuisiers, charpentiers, ébénistes ne reste pas inactif, comme on le voit. Sous l'influence active de son Comité et surtout de son président, M. Coquard, auquel toutes les demandes de renseignements doivent être adressées, rue du Progrès, 17, ce syndicat accomplit sans bruit de la belle et utile besogne. Sur 125 menuisiers, ébénistes et charpentiers qui se trouvent dans notre ville, 80 font partie du syndicat. Et ce nombre ira en augmentant sans cesse.

Enterrement de M. Henri Frossard. — Aujourd'hui a eu lieu l'ensevelissement de M. Henri Frossard, ancien sergent-major de gendarmerie qui, dans ses délicates fonctions, avait su se concilier l'estime et l'affection de notre ville.

Un long convoi accompagnait ce citoyen à sa dernière demeure. Les honneurs lui étaient rendus par une section de gendarmerie. Une foule sympathique suivait avec emotion et regret la dépouille mortelle de ce digne et utile fonctionnaire.

Poésie

Les trois blessures

I

La vie, en passant, m'a fait trois blessures
Dans ce court trajet plein de longs combats,
Le rire est douteux, les larmes sont sûres :
La vie, en passant, m'a fait trois blessures,
Sans compter les deuils, qu'on ne guérit pas !

L'amour, au début, m'avait percé l'âme,
Et j'en adorais les âcres tourments :
C'était bien sa plaie et sa vive flamme !
L'amour au début m'avait percé l'âme
Et j'avais pitié de tous les amants.

La gloire, à son tour, sourit à mon rêve,
Et m'éblouit d'un rapide éclair.
Vous savez comment l'histoire s'achève !
La gloire à son tour sourit à mon rêve ;
Même aux yeux déçus son fantôme est cher.

L'amitié survint plus grave et plus tendre :
Elle a des douceurs qu'on savoure en paix.
A défaut d'amour, j'aimais à l'entendre.
L'amitié survint, plus grave et plus tendre,
Me rendant des biens que je dissipais.

II

L'amour n'a laissé qu'un point rouge à peine,
Entaille légère et qu'il faut bénir,
Blonde chevelure ou boucles d'ébène,
L'amour n'a laissé qu'un point rouge à peine :
Je peux appuyer sur le souvenir.

J'ai trouvé plus tard la gloire infidèle
Et perdu l'orgueil en perdant l'espoir.
Mais je puis railler quand je parle d'elle.
J'ai trouvé plus tard la gloire infidèle,
Et son abandon n'a pu m'émouvoir.

L'amitié qui ment m'a fait sa blessure,
Et mon cœur trahi souffre sans secours !
C'est là l'incurable et lâche morsure.
L'amitié qui ment m'a fait sa blessure :
Seule elle est ouverte — et saigne toujours !

Eugène Manuel.

Boîte à blagues

Méprise. — Monsieur, ne pourriez-vous me préparer de l'huile de ricin de façon à ne pas en sentir le goût ?

Le pharmacien, avec politesse. — Rien de plus facile, mademoiselle ! Je vais vous préparer cela immédiatement. Donnez-vous la peine de vous asseoir ; en même temps, permettez-moi de vous offrir, pour vous faire prendre patience, un verre d'excellent sirop de groseille !...

La jeune fille, avec confusion. — Vous êtes bien aimable, monsieur ! (Après un certain temps.) La médecine est-elle préparée ?

Le pharmacien. — Vous n'avez, alors, rien senti ?

La jeune fille, ébahie. — Quoi donc ?

Le pharmacien. — L'huile de ricin ; elle était mêlée au sirop !

La jeune fille, bouleversée. — Mais c'était pour mon petit frère ! !

* * *

Sa maladie. — Louise à Marie :

— Ton nouveau médecin n'a pas pu te guérir non plus ?

— A quoi penses-tu donc ? Il est déjà fiancé !

Dépêches

Paris, 20 février. — L'agence Schweinfurth télégraphie que ni l'empereur, ni M. de Caprivi ne songent à traduire M. de Bimarck devant les tribunaux. Le ministère a décidé seulement de répondre dans le *Moniteur* aux attaques des journaux de Bismarck. Bismarck ne sera pas même nommé. Bismarck lui-même déclare que l'empereur connaît les motifs des avertissements qu'il donne et sait qu'ils sont dictés par le patriotisme. Ainsi l'ancien chancelier n'est pas encore près d'être enfermé dans une forteresse.

Arras, 19 février. — Des troubles ont éclaté dans le bassin phosphatier d'Haravesnes. Une bande d'ouvriers belges réclamant une augmentation de salaires a maltraité plusieurs chefs et menacé les travailleurs. Un meneur est arrêté.

Extrait de la Feuille officielle

Par jugement en date du 14 février 1891, le tribunal civil du district de la Chaux-de-Fonds a prononcé la faillite des citoyens Racine Philippe-Auguste, greveur. (Inscriptions reçues jusqu'au 24 mars).

Breit Friedrich-Gottlieb, boulanger. (Inscriptions jusqu'au 17 mars).

AVIS

Nous prions nos abonnés au mois qui n'auraient pas encore payé janvier et février, de bien vouloir le faire, au bureau, rue du Stand 4, d'aujourd'hui à dimanche prochain, 22 février.

Passé ce terme, comme les abonnements au mois sont payables d'avance, nous prendrons la liberté, de tirer un remboursement postal pour le premier trimestre,

L'ADMINISTRATION.

La nuit, la nuit sans pitié, serait longue encore. Il fallait attendre que le jour montrât sa lueur blafarde.

Attendre ! Mais attendre, c'était peut-être voir Geneviève s'évanouir, accablée, ou se tordre, sous le vent froid, dans des accès de toux.

Patrick en arrivait à souhaiter que ceux que la jeune fille fuyait la rejoignissent. Elle aurait du moins un abri ! Oui, sans doute, mais on la lui arracherait aussi. On l'emmènerait. Il ne la reverrait jamais.

A cette pensée, l'Irlandais sentait comme un couteau lui entrer dans le cœur. Il était résolu à tout pour empêcher cela, pour défendre cette enfant et la garder.

— Patrik, lui dit-elle tout à coup, si nous nous arrêtions un moment, sous une porte, au coin d'une ruelle, peu importe ?... Tapie dans un angle, j'appuierais ma tête sur votre épaule et je dormirais peut-être ! Oh ! dormir ! dormir ! fit-elle avec une voix suppliante... Ce serait si bon !

— Souffrez-vous donc, Geneviève ?

— Mes paupières me font mal.

— Toujours cette fièvre, pensait l'Irlandais.

Il avait avisé, dans l'ombre, une sorte de portail fermé par une barre de fer — l'entrée de quelque brasserie où l'on avait roulé un tonneau à demi brisé. Il s'avança vers le tonneau, et, à tâtons, il trouva contre ce portail une borne de pierre. La borne pouvait servir de siège, le tonneau était presque un abri contre le brouillard. Patrick conduisit Geneviève jusque-là, et la pauvre enfant se laissa tomber sur la borne avec la sensation d'un être harrassé qui peut se reposer enfin.

— Oh ! dit-elle, comme un enfant prêt à s'endormir, qu'on est bien ici !

— N'est-ce pas ? dit Patrick, qui s'était assis à ses pieds, tenant toujours les mains de la jeune fille et essayant de rencontrer son regard dans les ténèbres.

— Nous voilà blottis comme des oiseaux qui ont peur de la pluie ou de la neige !

Et elle répéta doucement :

— Si je pouvais dormir !

Cette idée du sommeil dans le froid de la nuit effraya Patrick.

— Dormir ! s'écria-t-il, y pensez-vous, Geneviève ?

Elle s'était remise à tousser.

— Voyez, dit-il, ce serait la mort pour vous !

— Et que m'importe la mort, Patrick Donegan ? Je l'ai vue de près... une fois... Et si j'ai été lâche... Si j'ai reculé devant elle, c'est qu'alors elle me semblait trop affreuse... Une mort solitaire... dans l'eau... l'eau noire que nous avons traversée tout à l'heure... Mais aujourd'hui, mourir, mourir à côté de vous, qui me donneriez du courage, qui prendriez soin de mon cadavre... mourir là en vous écoutant... voyez-vous, Patrick... ça ne me semblerait ni douloureux ni difficile !

— Mourir ? dit Patrick. Vous parlez de mourir, Geneviève, et vous n'avez pas vingt ans, et vous êtes la bonté, et quand on vous voit on se sent consolé si on est triste, plus hardi si l'on est brave... Et l'on donnerait sa vie pour vous et l'on vous aime comme son pays ou sa mère... Oh ! ne dites pas que vous seriez contente de mourir. C'est comme si vous disiez, tenez, Geneviève, que vous seriez contente de tuer ceux qui vous aiment !

— Vous tuer, vous, Patrick ?

— Eh ! est-ce que je ne vous aime pas de toutes mes forces, de toute mon âme, moi ? Est-ce que vous ne l'avez pas deviné ? Est-ce que tout ce qu'il y a en moi de bon et de dévoué n'est pas à vous ? Est-ce que les chansons que je chante, mes vieilles chansons d'Irlande, ne sont pas pour vous ? Elles sont tristes comme moi et belles comme vous, Geneviève, et la Dernière rose d'été était faite pour vous, qui êtes jolie comme la première rose du printemps ! Ah ! ces chansons, tenez, quand je les chante, il me semble que c'est moi qui les invente parce que vous m'avez dit : « Chantez, ami Patrick ! » Votre ami ! oh ! oui, Geneviève, vous avez raison de m'appeler votre ami ! Mais — j'ose vous le dire maintenant que nous sommes seuls, qu'on ne peut pas nous entendre, que vous ne pouvez pas voir mes yeux et mes larmes — je suis plus que cela, Geneviève, je suis celui qui vous aime de son âme entière !... Je vous aime ! je vous aime. entendez-vous, je vous aime ! Et si vous voulez encore mourir, je veux, moi, mourir avec vous !

Comme tout à l'heure, la pauvre Geneviève croyait rêver, mais ce n'était plus un cauchemar atroce qui lui étreignait la poitrine, c'était comme un souffle caressant qui lui rafraîchissait le front.

Elle eût volontiers répondu : Encore ! aux douces paroles du pauvre chanteur. Ce qu'elle entendait l'enivrait. Elle souriait, serrait les mains de Patrick, et se laissait bercer par cette voix qui sortait de l'ombre.

— Vous ne vous fâchez pas, Geneviève ?... disait-il. Ah ! il n'y a pas de nuit pleine d'étoiles, à Killarney, au bord du lac, qui vaille cette nuit dans le brouillard, loin de tous, et si près de ton cœur, Geneviève !

— Parlez, parlez, répondait-elle. Ah ! maintenant, Patrick, je ne veux plus mourir !...

Elle se laissa glisser doucement jusqu'à lui, et, penchant sa tête sur l'épaule du jeune homme, elle lui dit à l'oreille d'une voix attendrie, douce comme un soupir :

— Et moi aussi, va, je t'aime ?

A suivre.

Grande Salle de Bel-Air

Dimanche, 22 février 1891, dès 8 h. du soir

Grand Concert

suivi de

soirée familière

donné par la Société de chant

L'Union chorale

sous la direction de M. Séb. MAYR

La soirée commencera à 10 heures

Un excellent orchestre est engagé pour la danse

ENTRÉE 50 centimes

Les membres passifs et honoraires y sont cordialement invités; ils sont priés de se munir de leurs cartes personnelles **donnant droit d'entrée à leurs familles.** 32₃

Société fédérale de gymnastique l'Abeille

Samedi, 28 février,

Xe anniversaire de sa fondation

Vu la solennité de cette date, tous les membres de la Société sont avisés qu'une grande réunion aura lieu à Bel-Air, suivie d'un banquet.

P. S. — Une liste de souscription circulant chez les membres libres et une dite sera déposée au local (Hôtel-de-Ville, 13), où tous les renseignements seront donnés. 27₃

Cours public d'horlogerie

Le cours public d'horlogerie aura lieu le Vendredi de chaque semaine à partir du **27 février,** à 8½ heures du soir, au Collège primaire, salle des apprentis, n° 2. Les personnes qui désirent le suivre sont priées de se faire inscrire à la direction de l'école d'horlogerie, rue du Progrès 38. 39₂

Albert Kaufmann

8, Rue du Marché, 8

Seul dépôt des fourneaux américains

ne s'allumant qu'une fois par hiver, de la fabrique diplômée de **Paul Reissmann.**

Fourneaux de tous systèmes en tôle, en fonte et émaillés, garnis en briques pour appartements. Marmites à vapeur, balances pour le ménage.

Combustibles

Anthracite, Houille, Briquettes et Coke

de première qualtté

TÉLÈPHONE

O. Maudonnet

25, rue de la Serre, Chaux-de-Fonds

Achat et Fonte de Déchets d'Or et d'Argent

Balayures, laiton, casse; en général toutes matières aurifères

Travail consciencieux — Prix modérés — Maison de confiance

Atelier de Tailleur

Je me recommande au public de la Chaux-de-Fonds et des environs pour tout ce qui concerne ma profession.

Spécialité de pantalons cousus à double depuis Fr. 10 à 25

Habillements

— pour jeunes gens et enfants depuis Fr. 10 à 30 —

Placement d'Etoffes nouveauté depuis Fr. 10 le mètre

Drap milaine pour paysan depuis Fr. 9 le mètre

Coupe élégante

Travail prompt et soigné — **Prix très modiques**

G. Udeck-Rubin

Marchand-Tailleur

Maison Pelletier — **Rue du 1er Mars et rue du Progrès 9 b**

Pour cause de décès

GRANDE LIQUIDATION

de toutes les

CHAUSSURES

On serait disposé à vendre le tout en bloc, ainsi que l'agencement du magasin, à une personne solvable. Une **machine à coudre** *pour cordonnier est à vendre.*

Magasin de Chaussures J. ERATH

31 **Rue de la Balance 10 a**

Restaurant de Gibraltar

Dimanche 22 février

dès 7 heures du soir

Soirée dansante

donnée

par un bon orchestre.

Mme FANNY BARRAUD

TAPISSIÈRE 25₃

RUE DU PROGRÈS 113A

Se recommande au publie, ainsi qu'à ses connaissances, pour tout travail concernant sa partie.

Réparations de meubles garnis en tous genres. Literie. Confection de rideaux-stores, housses tapis. Montage de broderies, etc.

Travail prompt et soigné.

— **Cannage de chaises.** —

AVIS

Paraîtra irrévocablement le 28 février prochain :

La lutte

Contre les syndicats obligatoires

Brochure publiée par 27₃

Jean Steigmeyer.

Prix **20** cent.

LINGÈRE

Lingerie fine et ordinaire. — Habillements pour jeunes gens et pour enfants. — Robes et confections. — Ouvrage soigné. — Prix modérés. 22₁₀

Se recommande,

Mme. ROULET-EVARD

Rue de la Paix, 45.

Henri Grosclaude

Agent de droit

27, Rue Jaquet-Droz, 27

Maison

de la Société de consommation

1₀

AVIS

Posage de vis intérieures

en tous genres

pour l'Allemagne

Jaquemot,

28₃ **Boulevard de Crêtets, 6.**

Pierres d'horlogerie

M. Aimé Häberli,

fabricant de pierres, à Sonvillier, annonce aux fabricants de la Chaux-de-Fonds et des localités voisines, ainsi qu'au public, qu'il a établi un dépôt de ses produits, chez 17₅

M. Ariste Dubois

Négociant

1, rue du Soleil, 1

On demande pour tout de suite un bon courtier d'annonces. sachant les deux langues si possible. — Bons gages. S'adresser au bureau de la SENTINELLE, rue du Stand, 4.

On demande *à placer de suite un jeune homme pour lui apprendre à repasser et remonter, nourri et logé chez des patrons.*

S'adresser à M. **F. Gœkler,** *Charrière 19, au 1er.* 33₃

On demande un remonteur pour pièces 13 lig. Entrée dans la huitaine. 38₃

S'adresser chez MM. **Picard & Cie.**, Serre 10.

Logements à disposition des personnes peu difficiles. Fournir les adresses et l'âge à l'**architecte gérant** qui se rendra à domicile. 36₃

Syndicat

des

Fabricants et ouvriers faiseurs de ressorts Suisse

Le Comité central sur la demande des sections régionales publie l'interdiction des fabricants de ressorts suivants:

Perret Ulysse, à Renan
Perrotet Ernest, à Sonvillier
Brachotte, à Sonvillier
Bornèque Edouard, à Bienne
Bornèque Jules, à Bienne
Bœhringer, à Tramelan
Nicolet Camille, Chaux-de-Fonds
Huguenin-Girard Jules, Chaux-de-Fonds

En conséquence nous avertissons tous les ouvriers qu'ils ne doivent pas travailler pour les patrons sus-mentionnés et dans quelles conditions que ce soit.

Le Comité engage aussi les parents et tuteurs soucieux de l'avenir de leurs jeunes gens, à ne pas les placer chez des fabeicants interdits car il ne leur sera dans aucun cas délivré de carnet d'ouvrier et ils ne pourront pas travailler dans les ateliers syndiqués.

Au nom de l'Association des fabricants et ouvriers faiseurs de ressorts

Le Comité central.

N.-B. Pour tous renseignements s'adresser au président du Comité central M. Albert PERRET, rue de la Paix 73, Chauxde-Fonds. 4₀

Comptable Une dame connaissant l'allemand et le français, au courant de la tenue des livres, trouverait immédiatemeut un emploi. — Inutile de se présenter sans de bons certificats. — S'adresser X Y 220 poste restante, Chaux-de-Fonds. 34

Die

Buchdruckerei J. F. Schori

Chaux-de-Fonds

empfiehlt sich einem geehrten Publikum zu Stadt und Land zur Anfertigung aller vorkommenden Druckarbeiten, als:

Werke, Brochüren, Jahresberichte, Kreisschreiben, Statuten, Reglemente, Aktien, Obligationen und sonstige Werthschriften, Kalender, Zeitschriften, Diplome, Affichen, Prospekte, Wechsel-Formulare, Fahrpläne, Frachtbriefe, Rechnungen, Facturen, Briefköpfe, Memorandum, Reiseavis, Preiscourants, Schiesspläne, Mahnbriefe, Zahlungsaufforderungen, Paketadressen, Quittungsformulare, Enveloppen, Menus, Ball- und Tanzkarten, Adresskarten, Einladungskarten, Visit- u. Gratulationskarten, Verlobungsanzeigen, Leidcirkulare, Tabellen, Programme, Circulare, etc. etc.

Dépôts de LA SENTINELLE

Pour La Chaux-de-Fonds

Brandt, Epicerie, Demoiselle, 2.
Beljean, Magasin de cigares et tabac, Daniel Jean-Richard, 25.
Bassi-Rossi, négociant, Collège, 15.
Bonnet, Epicerie, Progrès, 7.
Bloch, Epicerie, Premier Mars.
Colomb, Epicerie, Charrière, 14.
Consommation, Daniel Jean-Richard.
Egli, Epicerie, Progrès, 77.
Gabus, Epicerie, Progrès 113.
Muller, Magasin de cigares, Place du Marché.
Nydegger, Boulangerie, Fritz Courvoisier.
Châtelin-Nardin, Magasin de cigares, Parc, 64.
Kohler, au Planteur, Léopold Robert.
Richard, Epicerie, Rue de la Serre.
Studler, Epicerie, Manège, 17.
Wælti, Epicerie et boulangerie, Puits, 21.
Winterfeld, Epicerie, Léopold Robert.
Tschanz, Boulangerie, Hôtel-de-Ville, 33.
Kjosque, Place de l'Hôtel-de-Ville.
Bureau de La Sentinelle, Stand, 4, Maison du Guillaume Tell.

!! Attention !!

13₃ *Magnifique choix de*

Régulateurs

solides et garantis sur facture (noyer, palissandre, bois noir), belle sonnerie, depuis **35** à **130 francs** et plus.

Horloges à poids et à ressorts, avec sonnerie, dep. **12 fr.**

COUCOUS RÉVEILS

chez

L.-A. Sagne-Juillard

20b, Place d'Armes, 20b

Jolie

Maculature

à vendre au bureau de la SENTINELLE, Rue du Stand, 4.

Un homme marié, aimant la couderie, et faisant les repassages, posage d'aiguilles, avivages, perçage de cadrans, et glaces, désire tendre la main à la fortune, par un métier dont il n'a pas encore pu découvrir le secret professionnel, du rapportage de secondes et désire apprendre cette profession. La fille d'un riche négociant trouverait à se placer avantageusement chez lui et aurait toute chance d'être épousée à la mort de sa femme. Un brevet est à vendre pour le perçage des montagnes de la lune.

Déposer les offres, poste restante, dans tous les bureaux du pays. 30₃

Imprimerie de la Sentinelle.